

Liège interdit aussi les robots-tondeuses la nuit pour préserver les hérissons

Comme d'autres communes, Liège va maintenant légiférer pour protéger les hérissons contre les assauts involontaires des robots-tondeuses. Le collège communal a approuvé un nouveau règlement ce vendredi, qui devrait être soumis au conseil communal ce 30 juin.

Comme ailleurs, la Cité ardente prévoit l'interdiction de fonctionnement de ces robots-tondeuses la nuit – soit dans la période comprise entre deux heures avant le coucher du soleil et deux heures après son lever – durant laquelle les hérissons sont actifs. Mais Liège va plus loin encore, en précisant où peuvent être placés les fils qui délimitent le terrain d'action de ces tondeuses. Le règlement liégeois stipule ainsi qu'« avant toute utilisation d'une tondeuse automatisée, le fil ou câble périphérique permettant de délimiter le périmètre de tonte doit être installé en retrait et à une distance raisonnable des arbustes, buissons ou haies du jardin susceptibles d'abriter un hérisson. »

Une législation précise donc, mais qu'il sera peut-être difficile de faire respecter...

« C'est vrai que nous avons été plus précis qu'ailleurs, estime Christine Defraigne, l'échevine liégeoise en charge du Bien-Être animal, mais c'est parce



© 123RF

qu'outre la question des horaires, nous voulions aussi prendre en compte la problématique de l'écosystème à préserver. Mais le but n'est évidemment pas d'envoyer un policier dans chaque jardin pour voir où sont placés ces fils. C'est plutôt de sensibiliser les propriétaires de robots-tondeuses et d'en appeler à la vertu pédagogique de la norme : évitez les endroits de vie du hérisson. »

De la sensibilisation donc, mais pas uniquement. « Si certains font preuve de mauvaise volonté, il faut qu'ils sachent que le vétérinaire communal est opérationnel, et que nos services sont très souvent avertis en cas de problème ou de méconnaissance de la législation. » Et dans ce cas, le règlement liégeois prévoit une amende administrative qui peut monter jusqu'à 247,89 euros. ●

GEOFFREY WOLFF